

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2022
Régulièrement convoqué le 17 juin 2022

Le 27 juin 2022 à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni au Palais des Congrès Charles Aznavour sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

Présents (es) : M. Éric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Laurent CHAUVEAU, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENOVAR, M. Chérif HEROUM, Mme Sylvie VERCHÈRE, Mme Pauline CABANE : Adjoints au Maire. M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Jacques ROCCI, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Catherine MATSAERT, Mme Florence VINENT, Mme Vanessa VIAU, M. Vincent PERROUX, M. Julien DECORTE, M. Karim OUMEDDOUR, Mme Chloé PALAYRET-CARILLION, M. Dorian PLUMEL, M. Nicolas DELOLY, Mme Demet YEDILI, M. Jean-Frédéric FABERT, M. François COUTOS-THEVENOT, M. Christophe ROISSAC, Mme Aurore DESRAYAUD, M. Karim BENSID-AHMED, Mme Cécile GILLET, M. Laurent LANFRAY, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

Pouvoirs : Mme Marie-Christine MAGNANON (pouvoir M. Cyril MANIN), Mme Danièle JALAT (pouvoir M. Chérif HEROUM), Mme Sandrine MAGNETTE (pouvoir Mme Ghislaine SAVIN), M. Jérôme BEAUTHÉAC (pouvoir M. Laurent CHAUVEAU), M. Laurent MILAZZO (pouvoir Mme Aurore DESRAYAUD), Mme Françoise CAPMAL (pouvoir M. Laurent LANFRAY)

Secrétaire de Séance : Mme Demet YEDILI

5.03 - RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2020/2021 DU DÉLÉGATAIRE EN CHARGE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DU PORTAGE DE REPAS AUX PERSONNES ÂGÉES

Madame Pauline CABANE, Adjointe au Maire, Rapporteur, expose à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport annuel du délégataire du service de restauration scolaire et de portage de repas aux personnes âgées de la ville de Montélimar a été présenté à la Commission des Services Publics le 12 mai 2022 au titre de l'année 2020-2021.

Le rapport comprend :

- Un compte rendu qualité/développement durable,
- Un compte rendu technique,
- Un compte rendu financier.

Les travaux de maintenance et de renouvellement suivants (hors cuisine centrale et office des Champs) ont été réalisés :

- Travaux de maintenance sur la cuisine centrale et sur les offices : 61 288 €. Dans le cadre de la maintenance, 34 557 € ont été consacré à l'entretien du matériel d'exploitation.
- Renouvellement effectué sur la cuisine centrale et sur les offices : 34 606 €.

Les effectifs enregistrés sur la période de juillet 2020 à juin 2021 sont :

- Maternelles : 72 109 contre 49 804 l'année précédente,
- Élémentaires : 136 228 contre 102 118 l'année précédente

Le niveau du nombre de convives est de nouveau stabilisé avec la fin de la crise sanitaire.

Pour le portage de repas à domicile :

- Personnes âgées : 39 149 contre 35 654 l'année précédente.

Faits marquants de l'exercice 2020-2021 :

- le maintien de produits bio dès le 1^{er} septembre 2020, par l'adjonction au menu entièrement bio tous les 15 jours de deux composantes bio quotidiennes dans les assiettes, dont le pain livré par les artisans boulangers montiliens,
- la mise en place d'ateliers autour des repas sur le thème de la convivialité et du goût pour fêter la rentrée et les grandes fêtes calendaires,
- la thématique ludo-pédagogique de cette année scolaire a été : « l'odyssée du goût » autour des régions du monde. Les régions de France ont été mises à l'honneur lors de la semaine du goût en octobre. Les enfants sont partis à la découverte de destinations lointaines ou plus proches à travers leurs recettes emblématiques. Puis cap sur le Canada en janvier 2021 et l'Afrique du Sud en mai 2021,
- les nouvelles recettes avec environnement ludique : 20 recettes dans l'année,
- les animations de sensibilisation à la protection de la nature et notamment :
 - * l'animation « zéro déchet » en novembre ou des pesées ont été réalisées sur 12 restaurants scolaires durant une semaine,
 - * à l'écoute de ma planète avec une animation autour des produits de saison et un menu 100 % local servi à cette occasion,
- la sensibilisation des parents via les commissions restaurants par des interventions de nutritionnistes présentant les risques liés à la consommation, mais aussi les solutions pour y remédier au quotidien, lors de la confection des repas,
- l'obtention du label « écocert » sur le restaurant de Sarda.

Cette année, en plus des enquêtes traditionnelles et quotidiennes « C'Mon Goût » dans tous les restaurants scolaires, un questionnaire de satisfaction a été mis en place sur 4 restaurants scolaires avec les résultats suivants :

- restaurant de Pracomtal avec 95 % de satisfaction,
- restaurant de la Gondole avec 90 % de satisfaction,
- restaurant de Sarda avec 94 % de satisfaction,
- restaurant de Joliot Curie avec 100 % de satisfaction.

Le rapport du prestataire est annexé à cette présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-3, L. 1413-1, L. 2121-29, L. 2122-21,

Vu la délibération du conseil municipal n° 5.00 du 24 Juin 2019,

Vu l'avis des Commissions consultatives des services publics locaux en date du 5 et 12 mai 2022,

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Après en avoir débattu,

DÉCIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du contenu de ce rapport annuel de la société SODEXO, délégataire du service public de restauration scolaire et du portage de repas aux personnes âgées, établi en exécution des dispositions visées ci-dessus au titre de l'année scolaire 2020-2021,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,

Suivent les signatures.

POUR EXPEDITION CONFORME

Fait en Mairie, le 28 juin 2022

Le Maire,

Julien CORNILLET

